Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Adoption du compte-rendu de la CFVU du 28.01.2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 11 février 2020

Délibération 2020/02/CFVU - 6

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1; Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte-rendu de la CFVU du 28.01.2020.

Toulouse le 17 février 2020

Le Président

Dean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35

Nombre de voix défavorables :

Nombre d'abstentions :

Ne prennent pas part au vote :

Nombre de votes blancs :

DIRECTION DES ETUDES

ET DE LA VIE DE L'ETUDIANT

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 28 JANVIER 2020

ETAIENT PRESENTS:

Le Président : J-M BROTO

Collège des Enseignants-Chercheurs :

O. BEYNE-RAUZY – Y. CRESSAULT – T. GAYRAUD – V. SAMOUILLAN – F. ALARY – A. WALTERS – M. LAPEYRE-MESTRE – S. CREMOUX – B. BUFFIN-MEYER – S. MASTRORILLO – C. PEYRE – F. BENOIT-MARQUIE

Collège des BIATSS :

F. LATRAUBE - C. PIERUCCIONI - S. LACOME - A. AMOROS

Collège des usagers :

J. ANDRE – N. LÜNEL – G. IBANEZ – C. CORTINAT – N. MEDDAD – C. PANZAVOLTA – N. HOUBIB – E. BENSIMON – O. TAILLARD – M. POIRIER – M. MATUSZEWSKI – SEGUIER

Usagers suppléants: B. BADR – L. THOMAS – V. ARNOUX (votant)

Personnalités extérieures :

V. ROULY - C. MICHEL

ETAIENT REPRESENTES:

Collège des Enseignants-Chercheurs :

F. MUSCARI - B. DULY-BOUHANICK - B. DAVID - J. CUNY -

INVITES PERMANENTS:

D. LOUSTAU, Directrice de la DEVE.

ORDRE DU JOUR:

ELECTION DE LA VICE-PRESIDENTE OU DU VICE-PRESIDENT DE LA CFVU.*

Le président de l'université accueille Véronique ROULY et Cédric MICHEL, élus lors de la précédente CFVU du 23 janvier 2020.

Il rappelle qu'il n'y a qu'un seul point à l'ordre du jour : l'élection de la ou du VP Formation. Il propose la candidature de la Professeure Fabienne ALARY à la Vice-Présidence de la CFVU et précise qu'après cette élection il y aura désignation des VP délégué.e.s, VP étudiant.e.s et chargé.e.s de mission.

Fabienne Alary est Professeure de chimie à l'Université Paul Sabatier depuis 2012, elle effectue ses activités de recherche au Laboratoire de Chimie et Physique Quantiques où elle

étudie la photophysique et la photochimie de complexes de métaux de transition. Elle a dirigé son équipe de recherche pendant 12 ans. Co-responsable de la licence Parcours Spécial de l'Université, elle sera la prochaine porteuse de la licence mention Chimie. Nouvellement élue membre de la 31ème section du Conseil National des Universités, elle a siégé au CS de l'UFR PCA (1994-1998), au conseil de département de chimie (2012-1017). Elle est membre du collège scientifique de Chimie et du GA depuis 2014.

Elle souhaite, si elle est élue, travailler pour une meilleure attractivité des formations à l'université, sur les parcours individualisés, la FTLV, l'alternance... en améliorant toutes ces choses. Parmi les défis à relever il faut réussir l'accueil des nouveaux bacheliers en 2021. Il faut également réussir la transition de la réforme des études de Santé en se rapprochant du rectorat. Il faut enfin réussir une orientation plus efficace en amont, vis-à-vis des lycées, en interne, via des passerelles, et en aval hors la fac. L'UPS dispose de beaucoup d'atouts, expertise et compétences, qu'il conviendra de valoriser collectivement hors des petits clivages existants.

Concernant la vie étudiante, elle souhaite faire bouger les lignes et que les étudiants soient plus impliqués dans les groupes de travail ; elle a bien pris en compte que la précarité étudiante est un point central dans les revendications des étudiants, qu'il faudra un soutien de leurs actions de la part de l'université.

Pour finir elle expose les deux chantiers qui l'attendent : les chantiers immédiats « la tête dans le guidon » et ceux à moyen et long terme qui exigeront une aide des chargés de missions et un travail collectif.

- J-M BROTO souligne qu'il existe différents domaines à l'UPS et qu'il souhaite un travail moins cloisonné comme le numérique en santé par exemple.
- S. MASTRORILLO est responsable de la première année de Licence Science de la Vie qui accueille environ 1 000 étudiants. Parmi eux, certains sont étudiants extracommunautaires, et ils s'interrogent sur les frais d'inscription pour la rentrée 2020. Lors de la dernière rentrée universitaire, l'université avait fait le choix d'exonérer partiellement les droits inscription. Il demande ce qui va en être pour la rentrée prochaine.
- F. ALARY répond qu'un travail est prévu sur ce dossier et si la loi nous le permet, nous espérons poursuivre cette mesure d'exonération à la rentrée 2020.
- T. GAYRAUD demande quel est l'objectif et l'ambition de l'équipe présidentielle pour préparer la nouvelle accréditation, qui arrive dans un délai très court.
- F. ALARY répond qu'il y a déjà des échanges avec les composantes. Des groupes de travail réfléchissent sur ce sujet et le finaliseront prochainement. Pour la FSI, une partie de la composante souhaite mettre en place un parcours flexible par le biais d'une « Licence modulaire » dont le nom n'est pas définitif et il faut intégrer la réforme des études de Santé. Mais la Bio-Géo par exemple, pour laquelle il y a déjà des modules à choix, veut continuer à fonctionner comme maintenant. En ce qui concerne l'impact de la nouvelle accréditation sur les IUT, le BUT, il faut voir les responsables. Pour la PACES la réforme est en cours pour une mise en place en septembre 2020, dans la mesure où le ministère a refusé un report en 2021, avec en plus la gestion l'année intermédiaire 2020/2021. En Staps, les échanges ont débuté.
- E. BENSIMON, étudiante en L1 Mathématiques, dénonce la vétusté des salles de TP ainsi que le matériel d'informatique qui est obsolète, et demande si des améliorations sont prévues.
- F. ALARY répond qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter les problèmes à la FSI, prenant

l'exemple des rénovations récentes en chimie qui ont permis d'améliorer les conditions de travail en TP, mais il reste encore énormément de besoin en physique. Les TP sont très importants même s'ils ont diminué depuis plusieurs années en raison de l'augmentation des effectifs étudiants. Il ne faut cependant pas oublier les problèmes de sécurité dans les salles de TP.

- G. IBANEZ, déjà élue à la CFVU précédente, signale que les capacités d'accueil présentées pour le PASS et les LAS, diffèrent de ce qui a été voté à la CFVU du 3 décembre 2019 : 200 à 250 places en moins. Ce qui avait été voté, c'est 1 250 pour le PASS, alors que là, les capacités affichées sont de 1 350, PASS et LAS confondus.
- F. ALARY explique qu'il faut ajouter les capacités de UT1 et UT2 pour atteindre les 1 250 places en sachant que pour UT1 et UT2, les capacités d'accueil dans les mentions pourront être augmentées en fonction de la pression. L'UT3 devrait accueillir 600 étudiants pour le PASS.
- J-M BROTO souligne que le rectorat a pris ce dossier en mains et pour les mineures d'UT3, le recteur a demandé que l'université accueille 600 étudiants, en accord avec les Doyens de Santé. Une rencontre au rectorat est prévue cet après-midi pour travailler sur ce dossier.
- G. IBANEZ fait remarquer que ce n'est pas 600 places mais 800 qui étaient prévues en PASS.
- A. AMOROS intervient au sujet de la vie étudiante en informant qu'une grande enquête a été lancée par l'Université Fédérale de Toulouse, enquête qui a débuté le 15 janvier 2020 et qui se terminera le 15 février 2020. Il serait intéressant que les composantes relaient l'information auprès des responsables de formations et incitent les étudiants à répondre rapidement pour que les données récoltées puissent être enregistrées et exploitées.
- C. PANZAVOLTA attire l'attention sur les soucis rencontrés dans l'enseignement des langues à l'Université Paul Sabatier, notamment en L1.
- F. ALARY répond qu'elle a pris connaissance de ce problème en Chimie où elle enseigne, et sait qu'il y a des choses à améliorer. Il faudra se rapprocher du département de Langues mais elle sait parfaitement que le problème vient du nombre insuffisant d'enseignants en langues ; le département doit chercher une autre façon d'attribuer les 18 ECTS en Licence car des cours magistraux en amphi ne sont pas adaptés. D'autant que l'enseignement des langues est un facteur de crédibilité pour une formation.
- O. BEYNE-RAUZY revient sur l'importance de la réforme des études de Santé, et se demande comment sera fait le pilotage de cette réforme, notamment l'organisation des équipes.
- F. ALARY explique que le pilotage sera fait conjointement avec les représentants de santé présents à la CFVU. Concernant les mineures de Santé dans les LAS*, les étudiants seront à l'université, et seront gérés par médecine. Pour les PASS, le rectorat a géré le dossier et les 600 étudiants bénéficieront de mineures disciplinaires réparties entre la FSI (grande majorité) et la F2SMH. Les discussions ont commencé avec ces deux composantes pour gérer les 10 ECTS dûs, et accueillir les étudiants dans de bonnes conditions.
- *Licences avec une option Accès Santé (LAS).
- *Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)
- J-M BROTO fait remarquer qu'il y a beaucoup de dossiers à traiter, et souhaite que le travail

soit collectif et fructueux. Il propose de passer au vote de la Vice-Présidente de la CFVU, Madame Fabienne ALARY, à bulletins secrets.

Vote sur la proposition du Président :

Madame Fabienne ALARY est élue avec 24 voix pour, 9 voix contre, 1 vote blanc.

J-M BROTO félicite Madame Fabienne ALARY pour son élection.

F. ALARY remercie les membres de la CFVU pour ce vote et aborde la nécessité d'une Cellule Opérationnelle pour le fonctionnement de la CFVU. La Cellule Opérationnelle est constituée de 15 à 17 membres en fonction des années : 3 membres du collège A, 3 membres du collège B, 2 membres BIATSS, des élus étudiants au nombre variable, des animateurs pédagogiques des composantes et des invités si nécessaire. Il n'y a pas vraiment de statut, le plus important est la représentativité. Une COp est fixée le 4 février dans le calendrier prévisionnel des instances. Elle propose une CFVU exceptionnelle le même jour.

T. GAYRAUD demande si les autres dates du calendrier restent inchangées.

F. ALARY le confirme.

(A noter in fine, que cette date du 4 février n'a pu être retenue pour une CFVU exceptionnelle; la désignation des membres de la Cellule Opérationnelle fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de la CFVU du 11 février 2020).

*Vote requis

La séance est levée.